*Groupe socialiste des régions de montagne / Alpensozis : Modèle de question sur l’accueil extrafamilial*

*Les passages en italique dans le texte doivent être adaptés.*

**Question sur l'accueil extrafamilial pour les enfants**

Un problème majeur et très actuel est la pénurie croissante de personnel qualifié. Les zones périphériques en particulier en souffrent de plus en plus. C'est précisément dans ces zones que de plus en plus de personnes choisissent de partir et que le dépeuplement se renforce. L'un des facteurs en est certainement l'absence ou l'insuffisance de l'offre ainsi que le financement insatisfaisant des services d’accueil extrafamilial. Nous aimerions savoir quelle est la situation dans *notre commune / canton*.

**Les signataires demandent donc *au Conseil municipal* de répondre aux questions suivantes :**

* Les besoins de la population *de la commune / du canton* en matière de services d’accueil extrafamilial ont-ils été recensés ? Si oui, quand pour la dernière fois ? Si non, une telle enquête est-elle prévue et quand ?
* Qui la conduirait et selon quels critères ?
* Si des résultats sont disponibles, quels sont-ils ?
* L'offre répond-elle aux besoins ? Quantitativement et qualitativement ?
* Les offres scolaires et privées se complètent-elles pour permettre la prise en charge simultanée d'enfants d'âges différents ?
* Les garderies et crèches, si elles existent, couvrent-elles également les heures creuses ? Par exemple pour les employé-e-s travaillant par roulement, comme le personnel de santé dont on a un besoin urgent partout ?
* Quelles sont les capacités des structures d’accueil existantes ?
* Y a-t-il un nombre minimum d'enfants pour qu'une crèche puisse fonctionner ?
* *La municipalité* fournit-elle des structures alternatives ?
* Comment le financement est-il réglé ? Est-ce un financement du sujet ou de l'objet ? Quelle part des coûts les parents doivent-ils supporter ? Ce financement est-il calculé en fonction du revenu ?
* Quelles sont les contributions *de la Confédération, du Canton et de la commune* à cette offre ?
* Le financement est-il suffisant pour permettre aux structures d'être gérées selon des principes modernes en termes de quantité et de qualité ?
* Les ressources en matière de personnel sont-elles suffisantes ? Quel est le taux d'encadrement, quelles sont les qualifications du personnel ?
* Les enfants en situation de handicap sont-ils également acceptés ? Comment est financé le soutien supplémentaire qui est éventuellement nécessaire ?
* Comment l'intégration des enfants ayant le français comme deuxième langue est-elle réglée ?
* Où est-ce que la structure d’accueil se procure-t-elle les repas pour les enfants ?
* Les éventuels besoins diététiques spécifiques sont-ils pris en compte ?
* Existe-t-il une supervision dans les structures et une centrale d’annonce en cas de problème ?
* Comment les crèches sont-elles réparties dans le Canton ? Y a-t-il des régions qui manquent de structures ?
* Existe-t-il un service de transport ?
* *Le Canton / La municipalité* *apporte-t-il* un soutien financier et professionnel à la création de nouvelles crèches ?
* Quelles exigences *la municipalité / le Canton impose-t-il* aux exploitant-e-s ?
* Quels sont les instruments de surveillance mis en place ?
* Comment *notre commune* se situe-t-elle par rapport aux autres cantons en termes d'offre d’accueil extrafamilial ?
* Comment *notre Canton* se compare-t-il au niveau national ?
* Peut-on supposer que l'offre existante en matière d'accueil extrafamilial des enfants compense la pénurie de travailleurs qualifiés ?
* *La municipalité / Le Canton voit-elle* un besoin d'action ? Si oui, quelles sont les étapes prévues ?

Merci beaucoup d'avoir répondu à nos questions !